

# Granby Express

## Les établissements de la Haute-Yamaska touchés par la mesure

Suppression d'activités dans les CHSLD



Des activités destinées aux bénéficiaires des CHSLD de la Haute-Yamaska pourrait devoir cesser faute de personnel dans un avenir rapproché.

©TC Media - Denis Germain

**SANTÉ. L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), section de l'Estrie, dénonce vigoureusement la réduction de services comme les activités offertes dans les Centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD).**

Cette mesure mise en place par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie amène son lot de négatif selon le porte-parole de l'APTS, Emmanuel Breton. «Il y a de la désorganisation, de la déprime et des comportements agressifs en hausse chez les bénéficiaires. C'est ce qui est observé par les gens qui travaillent avec eux au quotidien», lance d'entrée de jeu M. Breton dans une entrevue accordée à *Granby Express*.

*« Ce n'est que du positif que de mettre des loisirs dans la vie de ces gens-là. Il ne leur reste que ça, les loisirs. Ils peuvent finir leurs jours dans la dignité »*

– Emmanuel Breton, répondant politique APTS pour l'Estrie

Aux yeux du répondant politique APTS pour l'Estrie, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS suit une politique incohérente en ne remplaçant pas le personnel qui est en congé de maladie, en congé parental ou en vacances. «Par rapport au ratio de technicien en loisir pour les personnes âgées, la Fédération québécoise des loisirs en institution recommande un ratio d'un intervenant pour 50 bénéficiaires. Le ratio actuel est d'un pour 75 et le CIUSSS veut amener le tout à 1 pour 105 d'ici quelques mois», avoue Emmanuel Breton.

Cette diminution au niveau de notre personnel va amener des impacts sur la fréquence des activités qui se déroulent dans le CHSLD de la Haute-Yamaska et de la Pommeraie.

Parmi les activités et événements qui seront abandonnés faute de personnel, il y a les activités cognitives comme le maquillage, la manucure et la musicothérapie. «Souvent, les bénéficiaires sont hypothéqués. Il y a aussi les activités cognitives pour travailler la mémoire et la motricité fine qui pourraient être éliminées», assure le porte-parole pour l'APTS pour l'Estrie.

### **Des bénéficiaires affectés**

Les coupures annoncées par le CIUSSS de l'Estrie-CHUS ne font pas le bonheur des personnes hébergées et de leur famille. «Il y a eu des récriminations de certains bénéficiaires. L'état des gens déprime. Le CHSLD, c'est souvent le dernier milieu de vie. Quand vous êtes pris là pour quatre ou cinq ans, vous attendez que la mort vienne à vous chercher et vous pensez aux capacités que vous n'avez plus», avoue Emmanuel Breton.

«Les loisirs viennent changer les idées des gens. Ça diminue l'anxiété et les comportements agressifs. Ça aide aussi à diminuer les charges de travail dans le réseau. Lorsque la personne est de bonne humeur et qu'elle est moins agressive, c'est plus facile de travailler avec elle», ajoute-t-il.

### **Vers une suppression de postes?**

À compter de septembre et pour les 18 prochains mois, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS ne remplacera plus le personnel qui quitte en congé de maternité notamment.

«On aura des gens en moins. Déjà, des activités sont coupées. Ça amène une surcharge pour les autres intervenants en loisir. Si avec cette procédure, le CIUSSS n'est pas capable d'arriver à leur fin au niveau du budget, la prochaine étape risque d'être la suppression de postes. Dans le cas des départs à la retraite, le poste est carrément aboli», souligne M. Breton.

«Les effets se font déjà sentir et ça ne fait que débiter. Certaines personnes travaillaient 35 heures par semaine et elles sont rendues à 28 heures et même à 21 heures par semaine. Il y a déjà des impacts auprès des membres et dans les établissements. Pour la Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi, la pression se fera sentir d'ici quelques semaines», conclut M. Breton.